

Examen ou Concours

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20 / 20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Épreuve à option : économie.

Sujet : l'allocation du travail peut-elle être laissée au marché ?

La généralisation du compte personnel de formation (CPF) est l'une des solutions proposées pour répondre aux difficultés d'employabilité liées à des parcours professionnels de plus en plus heurtés. La formation continue accompagnerait en effet salariés ou demandeurs d'emploi afin qu'ils s'adaptent aux évolutions du marché du travail. Cette politique publique peut inviter à questionner la pertinence de l'intervention de l'État dans l'allocation du facteur travail. Cette expression désigne l'attribution du facteur travail à certains emplois : le travail devrait ainsi se déplacer vers les secteurs en demande d'emploi - cela suppose une certaine mobilité de ce facteur sur le marché de l'emploi. Il s'agit là, pour reprendre la définition de Joan Robinson, du lieu de rencontre entre une offre de travail, émanant d'un bassin

N°

1/1/1

d'emploi, et une demande de travail, émanant des employeurs. Il s'agit aussi d'un mode de coordination entre deux types d'acteurs. Une allocation du travail laissée au marché suppose une absence d'intervention de l'État. Cela conduit à questionner l'efficacité d'un marché du travail autonome. Une "bonne" allocation du travail déplacerait correctement l'offre de travail vers les secteurs en demande. Là peut être soulevé l'enjeu du chômage, qui correspond à un excès d'offre de travail sur le marché : des travailleurs ne trouvent pas d'emploi alors qu'ils en demandent. Les politiques de l'emploi tentent alors de lutter contre le chômage, et de traiter ses conséquences. Sur un marché non régulé, au contraire, il y aurait moins d'obstacles à la mobilité du facteur travail ; mais se pose la question d'éventuelles défaillances de marché (situation où l'équilibre n'est pas Pareto-optimal) et des chocs conjoncturels. L'intervention de l'État, qui peut agir "dans un sens ou dans l'autre", est-elle alors souhaitée ? Pour répondre à cela, il faut étudier les interactions entre le marché du travail et l'économie dans son ensemble ; mais aussi l'existence de rigidités alors même que le marché du travail est peu régulé.

rien
rire
ins

quels facteurs font obstacle à une allocation efficace du travail, questionnant le dilemme entre marché du travail autorégulé et intervention publique ?

a
rtie
rée

L'efficacité d'un marché du travail de "libre concurrence parfaite" (Walras) peut tout d'abord être défendue dans un cadre microéconomique (I). Mais l'existence de chocs conjoncturels perturbent l'allocation de facteurs travail (II). Enfin, l'existence d'un changement structurel est à lier à différentes formes de rigidités, et là, encore, il s'agit de comprendre quelles peuvent être des politiques de l'emploi appropriées (III).

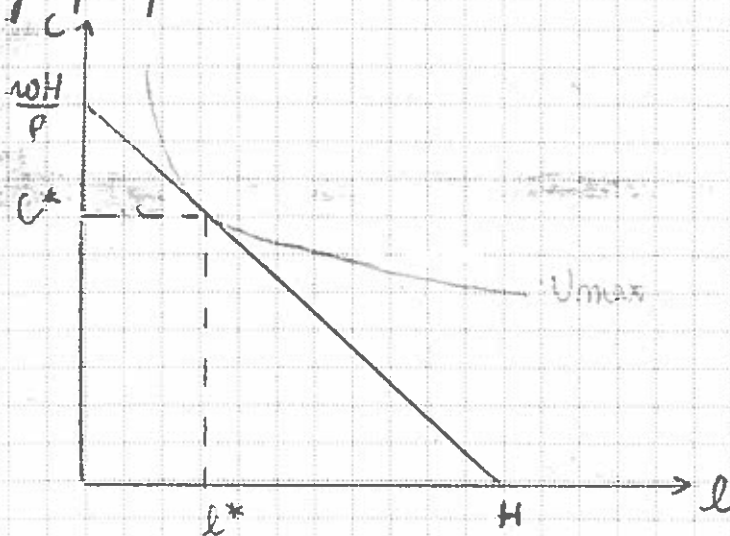
Un marché du travail autorégulateur correspond à des décisions prises du côté de l'offre et de la demande, et à un ajustement entre les deux.

L'offre de travail résulte tout d'abord d'un partage entre deux périodes : le temps de travail et le temps de loisir. Alfred Marshall (Principes d'économie politique, 1890) théorise cela à travers l'arbitrage consommation - loisir. Dans ce contexte, l'utilité marginale du loisir doit correspondre à la désutilité marginale du travail. Cette décision conduit à déterminer un certain nombre d'heures de travail, et peut se prendre au

sein du couple (spécialisation rationnelle des conjoints au nom de l'altruisme intra-familial selon Gary Becker), ou pour un individu seul. Si l'on pose H , le temps libre d'un individu (temps total - temps physiologique); l , le temps de loisir; et L , le temps de travail; on a: $H = l + L$. D'autre part, avec C , le niveau de consommation, P ; le prix de la consommation, et w , le salaire nominal; on peut écrire $CP = wL$. Et ainsi:

$$CP = w(H - l) \Leftrightarrow C = \frac{wH}{P} - \frac{wl}{P}$$

Le temps de travail peut alors être modélisé par le graphique suivant:



temps de loisir temps de travail

Ainsi, l'offre de travail se déduit par complémentarité avec le loisir. L'allocation du travail, du côté de l'offre, résulte de la maximisation de l'utilité à travers l'arbitrage consommation - loisir. Il s'agit ici de la décision prise par l'un des deux côtés du marché, en fonction de l'utilité

ne rien
écrire
dans
la
partie
barrée

N°

1/1/10

Examen ou Concours

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

du travail (lié au salaire) qui permet la consommation, et de l'utilité du loisir.

La demande de travail, quant à elle, résulte d'une décision de l'employeur lorsqu'il choisit ses facteurs de production. Il choisit ainsi d'embaucher un salarié supplémentaire tant qu'il lui rapporte plus qu'il ne lui coûte ; c'est-à-dire tant que la productivité marginale en volume est supérieure au salaire réel. Devons (1971) démontre cela en s'appuyant sur l'objectif de maximisation du profit du producteur :

$\Pi(Q) = RT(Q) - CT(Q)$; avec Π , le profit ; $RT(Q)$, la recette totale ; et CT , le coût total.

$\Rightarrow \Pi(Q) = PQ - wL - iK$; avec w , le salaire nominal ; i , le taux d'intérêt nominal ; P , le prix d'une unité ; Q , la quantité produite. Donc $\Pi(Q) = PF(L, K) - wL - iK$.

La condition de maximisation du profit est que la dérivée du profit s'annule : $\frac{\partial \Pi(Q)}{\partial L} = 0$

$$\Leftrightarrow P \frac{\partial F(L, K)}{\partial L} - w = 0$$

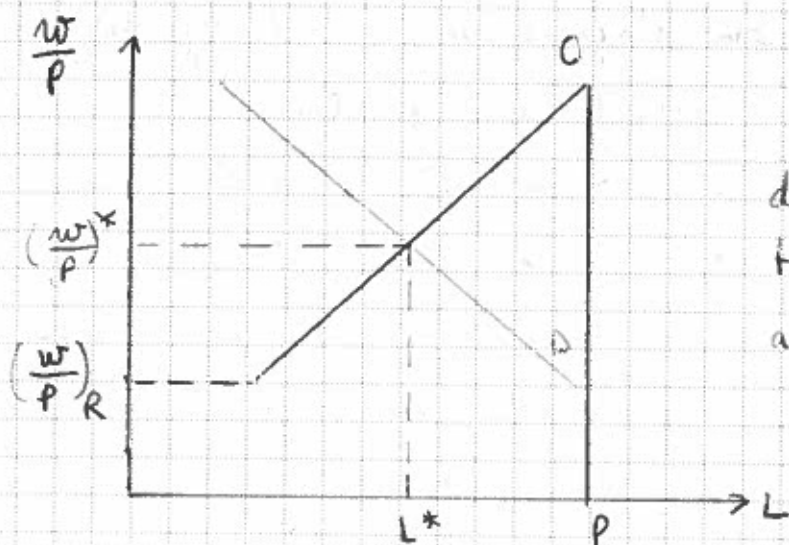
$$\Leftrightarrow \frac{\partial F(L, K)}{\partial L} = \frac{w}{P}$$

N°

5.14

ainsi, le producteur maximise son profit quand la productivité marginale du travail égalise le salaire réel. Cette égalité permet alors d'ajuster la quantité de travail demandée, dans une situation où le salaire réel est une donnée pour le producteur (il est price-taker). Cette décision du producteur détermine ainsi l'allocation du travail du côté de la demande.

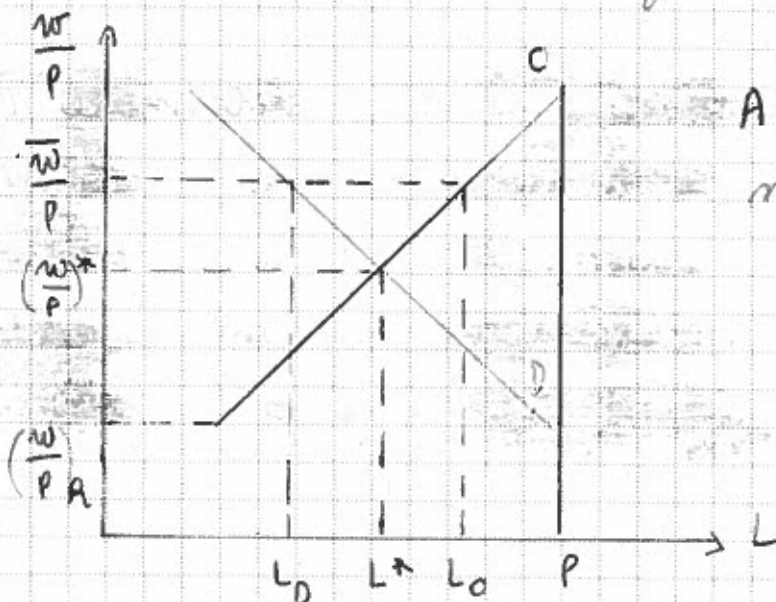
Il est alors possible de déterminer un équilibre du marché du travail, qui assurerait, en équilibre partiel et dans des conditions proches de celles de la concurrence pure et parfaite, une allocation optimale du facteur travail. Cet équilibre peut se représenter ainsi :



Avec $(\frac{w}{P})_R$, le salaire de réserve ; et P , la taille de la population active.

Le couple $(L^*, (\frac{w}{P})^*)$ réalise ainsi l'équilibre du marché. Le chômage qui existe se limite au chômage volontaire, selon Arthur Pigou (La Théorie

du chômage, 1933). Il s'agit des travailleurs qui demandent un salaire supérieur au salaire d'équilibre. Ce schéma en équilibre partiel illustre l'efficacité de la coordination entre offreurs et demandeurs de travail, par le marché. Peut-être réuse ainsi l'intervention publique, par la mise en place d'un salaire minimum ou la pression syndicale sur les salaires. La mise en place d'un salaire plus élevé que le salaire d'équilibre créerait ainsi du chômage, représenté par $(L_0 - L_0)$:



Avec $(\frac{\bar{w}}{p})$, le salaire minimum.

Un équilibre de marché efficace serait ainsi réalisé sans intervention publique, allouant le facteur travail en fonction de l'offre et de la demande.

Le cadre d'analyse décrit permettrait de conclure à une allocation du travail efficace dans un marché en équilibre partiel. Néanmoins, ces résultats sont

critiquables en ce qu'ils négligent l'inter-dépendance entre les marchés, et l'existence de chocs conjoncturels pouvant perturber le déplacement du facteur travail vers les secteurs en demande.

ne rien
écrire
dans
la
partie
barrée

Une remise en cause du caractère autorégulateur du marché du travail est proposée dans un cadre d'équilibre général. Keynes (1936) s'oppose tout d'abord doublement à la théorie de l'équilibre du marché du travail. Il récuse la théorie de la demande de travail : selon lui, le producteur détermine le nombre de personnes qu'il embauche en fonction de la demande anticipée, donc de la situation de l'économie dans son ensemble, non de la productivité marginale. C'est ex post, qu'il fixe les salaires réels au niveau de la productivité marginale. De même, il s'oppose à la théorie de l'offre de travail : l'utilité marginale du salaire peut être supérieure à la désutilité marginale du travail. On peut espérer un travail, même moins bien payé qu'on l'espérait : il y a donc du chômage involontaire. Keynes raisonne alors dans un cadre d'équilibre général où il confronte la demande globale (les recettes anticipées) et l'offre globale (les coûts anticipés). La rencontre des deux permet de déterminer la demande

N°
9/...

Examen ou Concours

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

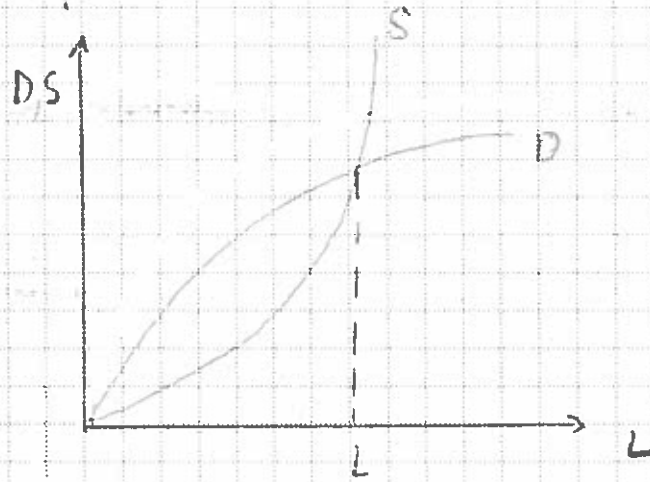
Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

effective (L), qui est la demande de travail de l'employeur :



ependant, cette demande effective peut être inférieure à la demande de travail d'équilibre obtenue en équilibre partiel. La demande est alors sous-optimale en raison des anticipations pessimistes des employeurs. Keynes propose ainsi une théorie de l'équilibre de sous-emploi, où il y aurait une sous-utilisation du facteur travail. Donc une allocation sous-efficace en raison de la conjoncture-même de l'économie. Selon Keynes, c'est à l'État de lutter contre cette mauvaise allocation en rétablissant des anticipations optimistes. Cela à travers des politiques de relance par la demande, qui en stimulant la consommation,

N°

2.1.1

ajusterait la demande effective à la hausse et diminuerait le chômage.

Une mauvaise allocation du travail sur le marché peut en outre se comprendre à travers la théorie du déséquilibre, qui suppose une propagation des chocs entre le marché du travail et le marché des biens et services.

Clower et Leijonhufvud (1969, 1967) proposent ainsi un modèle à prix fixes où les individus seraient "rationnés" par les quantités. La quantité échangée serait alors sous-optimale :

$Q(P) = \min [O(P), D(P)]$. Le déséquilibre se repère dans un cadre d'équilibre général.

Une demande insatisfaite se reporterait sur un autre marché, renforçant les difficultés du premier marché et "contaminant" les déséquilibres. Un déséquilibre entre l'offre et la demande aurait un impact direct sur le marché du travail, en raison d'une interdépendance entre les deux marchés. Malinvaud décrit ainsi le dilemme entre chômage classique, où l'offre de biens est inférieure à la demande, et chômage keynésien, où elle est supérieure à la demande. Il est alors difficile de lutter contre le chômage sans générer du chômage correspondant à l'autre catégorie : diminuer les salaires permet ainsi de

rien
rire
ans

à
rtie
rée

lutter contre le chômage classique, en limitant la demande de biens, mais risque de provoquer du chômage keynésien. Malinvaud propose donc une politique économique mixte pour assurer une meilleure allocation du travail : une médiation salariale (pour lutter contre le chômage classique) accompagnée de prestations sociales (pour éviter le chômage keynésien). On voit bien ici comment les chocs sur le marché des biens et services ont des conséquences transitoires sur l'allocation du travail.

Les limites du marché ont ainsi été soulignées à travers les chocs conjoncturels qui entraînent une mauvaise allocation du travail. Mais celle-ci peut encore se trouver renforcée lorsque l'on prend en compte les rigidités du marché, ne permettant le déplacement du facteur travail. Le chômage structurel conduit à interroger la nécessité de politiques publiques contre un marché autorégulateur.

La persistance d'un chômage structurel et son approfondissement à la faveur des chocs transitoires ne permet pas de défendre la thèse d'un "chômage naturel" (niveau stable de chômage de long terme) proposée par Friedman et Lucas.

Il existerait au contraire des effets d'hystérese (Blanchard et Summers) : même si les chocs transitoires se sont dissipés, leurs conséquences sont toujours ressenties. Cela s'applique au chômage selon deux mécanismes. D'une part selon la théorie insiders-outside (Lindbeck et Snower) : les salariés déjà en emploi ont un pouvoir de marché que les demandeurs d'emploi n'ont pas du fait de l'existence de coûts de rotation de la main-d'œuvre. Il est ainsi moins coûteux de céder aux revendications salariales des salariés en poste et de ne pas embaucher de salariés supplémentaires. D'autre part selon la théorie de l'obsolescence du capital humain (Gary Becker), c'est-à-dire de toutes les ressources qui permettent d'assurer une productivité élevée. Une personne restée en dehors du marché du travail pendant longtemps perd de son savoir-faire, n'acquiert pas de nouvelles compétences, et ainsi devient moins employable. L'imperfection de l'allocation du travail tend alors à se renforcer au cours du temps. Cela peut justifier l'existence de certaines politiques publiques comme les contrats aidés, des emplois créés par l'État afin de "remettre un pied à l'étrier" aux demandeurs d'emploi. Cela-ci ne permettrait pas forcément un retour à

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°

17...18

Examen ou Concours

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

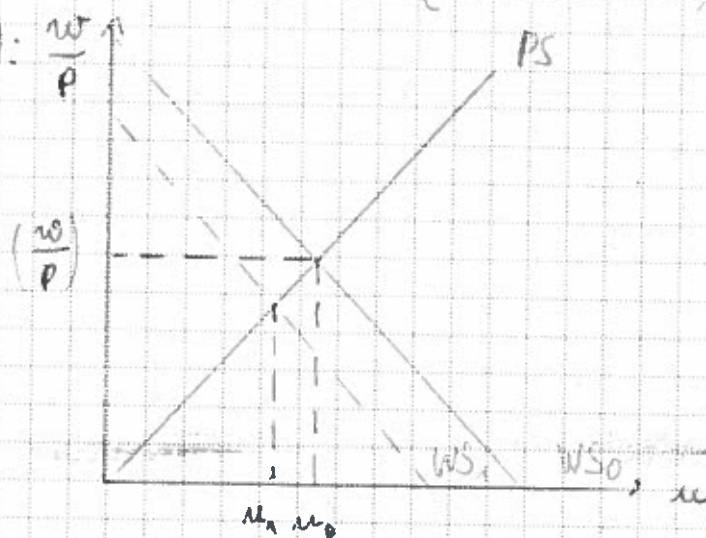
un emploi "classique" dans l'immédiat, mais ils ont aussi pour objectif de maintenir l'employabilité des salariés concernés.

La décision au sein de l'entreprise (et donc la coordination entre syndicats et employeurs) peut aussi être source de rigidités puisqu'elle conduit à la fixation d'un salaire, qui, trop élevé, peut générer du chômage. Layard, Mitchell et Jackman formalisent cela à travers le modèle dit "WS-PS", qui confronte les demandes de salaires des syndicats (et donc d'un bassin d'emploi) et des employeurs. Plus le chômage est élevé, et plus les employeurs sont consentis à des salaires élevés du fait de la productivité marginale décroissante - s'il y a beaucoup de chômage, et il y a moins de salariés, leur productivité est plus élevée et ils doivent donc être payés plus (courbe PS, price setting). Mais plus le chômage est élevé, moins les prétentions salariales des syndicats vont être élevées, en accord avec la théorie

N°

13/16

de l'armée de réserve (courbe WS, ce que setting): $\frac{w}{p}$

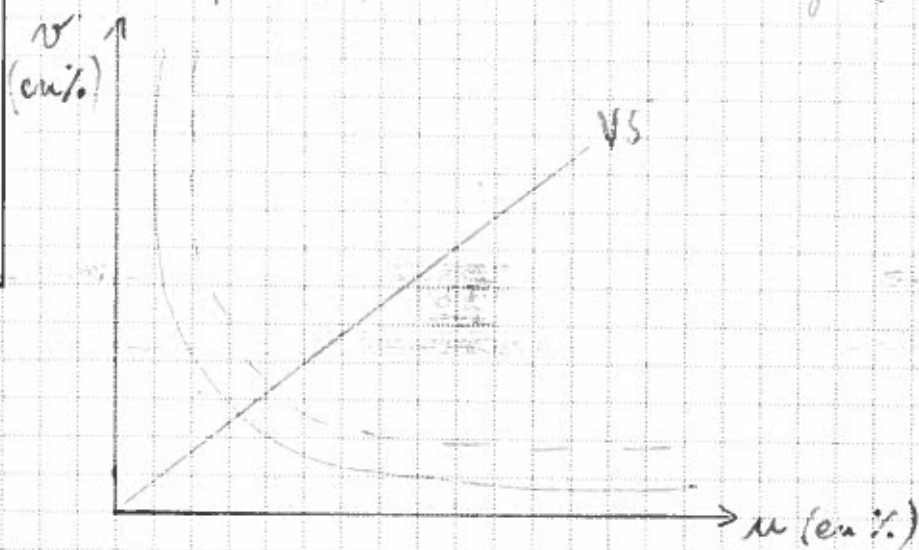


Les politiques publiques visant à modifier la fixation des salaires peuvent alors avoir des effets divers sur le niveau du chômage. Une augmentation du salaire minimum a un effet à la hausse sur les prétentions salariales des syndicats. Au contraire, un impôt négatif comme la prime pour l'emploi a un effet à la baisse sur les prétentions salariales et permettrait donc de lutter contre le chômage. (passage de WS_0 à WS_1 , et donc de u_0 à u_1).

L'allocation du travail dépend donc, aussi, du niveau des salaires et la puissance publique peut l'influencer.

Enfin, l'allocation du travail peut être comprise comme un appariement entre des demandeurs d'emploi et des emplois vacants. Et en ce sens, les imperfections du marché du travail peuvent entraîner des défauts d'appariement : il y a du chômage alors que des postes vacants pourraient être occupés. La courbe de Beveridge (1974) illustre la relation

Logique qu'il doit exister entre le taux de vacance de l'emploi (v) et le taux de chômage (u).



Pissarides (1990) reprend cette courbe pour y déterminer un équilibre, en introduisant l'offre d'emplois vacants (job vacancy supply), qui correspond à l'équilibre du modèle US-PS, dans l'axe $u-v$. On a alors la droite VS, et on peut retrouver les résultats d'un déplacement de la courbe US sur le taux de chômage et le taux de vacance de l'emploi. Ce modèle permet en outre de comprendre les choix de réallocation de la main-d'œuvre dans un contexte de troisième révolution industrielle. Il existait alors un chômage d'inadéquation: des emplois sont créés dans des secteurs porteurs mais la main-d'œuvre n'est pas encore formée à ces emplois. Le phénomène se produit dans un contexte où le progrès technique est biaisé en faveur des plus qualifiés, où ils sont donc moins touchés par le chômage. Une politique

publique efficace pourrait alors être d'assurer un meilleur appariement en finançant des formations dans des secteurs en expansion (high tech, services aux entreprises, etc). Il y aurait alors un déplacement de la courbe de Beveridge de $---$ à $---$, le rapprochement des axes formalisant une meilleure allocation de la main-d'œuvre.

ne rien écrire dans

la partie barrée

L'allocation du travail doit donc être prise en compte dans des modèles d'équilibre général, attentifs aux rigidités structurelles du marché du travail pour montrer les limites d'une régulation par le seul marché. Un équilibre existe sous certaines conditions en équilibre partiel, sans intervention publique, équilibre efficace. Mais il convient de comprendre cette allocation en fonction de la situation économique globale, et aussi de voir que les défauts des structures de marché tendent à créer du chômage qui peut se traiter à l'aide de l'intervention publique. Celle-ci peut en outre assurer un meilleur déplacement du facteur travail en restaurant de la flexibilité - moins de barrières à l'entrée et à la sortie à travers la baisse des coûts de licenciements, et parallèlement une sécurisation des parcours, en accord avec les principes de la flexisécurité.

N°

11.11